

## *Le Vlaams Belang, un parti d'influence*

Benjamin Biard

**L**a victoire du Vlaams Belang aux élections du 26 mai 2019, renouant avec son meilleur score (2004), fait craquer le filet de sécurité qui avait été dressé autour de lui sous le nom de « cordon sanitaire ». Mais surtout, les thèmes dont il est porteur ont percolé dans tout le champ politique. Il n'est donc pas forcément nécessaire d'exercer directement le pouvoir pour avoir de l'influence, même si celle-ci reste limitée.

À la suite du scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018, puis à la suite du scrutin multiple du 26 mai 2019, la question du maintien du cordon sanitaire autour du Vlaams Belang (VB) a été soulevée par la N-VA. Le président du VB lui-même, Tom Van Grieken, a par ailleurs été reçu par le Roi dans le cadre de ses consultations après les élections. Trente ans après son instauration, et dans un contexte marqué par l'accession de nombreux partis d'extrême droite au pouvoir en Europe<sup>1</sup>, le cordon sanitaire a toutefois globalement été maintenu en Belgique, en tout cas en ce qui concerne l'accession des partis de cette tendance au pouvoir<sup>2</sup>. Malgré la mise à l'écart du VB par les autres partis, quelle influence cette formation parvient-elle à exercer sur la prise de décisions politiques ? Et si influence il y a, quel en est l'impact pour les citoyens ?

Créé en 1979 à la suite de la contestation du Pacte d'Egmont<sup>3</sup>, le Vlaams Blok opère sa première percée électorale à l'occasion du scrutin communal de 1988, puis, surtout, lors des élections législatives et provinciales de 1991. Cette année-là, il décroche 10,3 % des suffrages émis en Flandre pour l'élection de la Chambre des représentants. C'est le « Dimanche noir ». À la suite de ces élections, et dans un contexte marqué par une mobilisation massive du milieu associatif (rassemblé sous l'emblème *Charta 91*<sup>4</sup>), les partis démocratiques flamands s'accordent pour exclure le VB de toute coalition politique, quel que soit le niveau de pouvoir, et pour ne faire passer aucun texte de loi grâce au

---

<sup>1</sup> B. BIARD, « L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2420-2421, 2019.

<sup>2</sup> On relèvera néanmoins ce qui peut être perçu comme des accrocs à l'égard de ce cordon, ou au minimum une évolution de son champ d'application. La réception de Tom Van Grieken au Palais royal après le scrutin en a offusqué plus d'un. Par ailleurs, le 4 décembre 2019, une proposition de loi (modifiant la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée) déposée par le VB a été approuvée en commission grâce aux voix de députés N-VA et CD&V.

<sup>3</sup> Le Pacte d'Egmont est un accord politique conclu en 1977 entre les partis sociaux-chrétiens (CVP et PSC), socialiste (PSB-BSP) et communautaires (VU et FDF) en vue d'une réforme de l'État. Il prévoyait notamment la création de trois Régions de même statut, et l'octroi de mêmes droits aux francophones de la périphérie bruxelloise qu'aux Flamands de la Région bruxelloise. Ce pacte ne fut néanmoins jamais appliqué, pas plus que les Accords du Stuyvenberg, négociés en 1978 pour prolonger ce Pacte.

<sup>4</sup> Voir P. BURGHRAEVE, E. CORIJN, P. VERBRAEKEN, « L'extrême droite est le symptôme d'une société », *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 111, 2020, p. 17-23.

soutien des élus du parti d'extrême droite ou à leur initiative. Le cordon sanitaire était né. En 1992, cet accord est concrétisé par une motion du Conseil flamand<sup>5</sup> qui condamne le « plan en 70 points » du VB, le jugeant contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme.

Malgré cela, de 1994 à 2004, le VB connaît une ascension fulgurante, obtenant jusqu'à 24 % des suffrages flamands lors des élections régionales et communautaires de 2004. Il devient alors la deuxième force politique de Flandre, derrière le cartel CD&V–N-VA. C'est aussi cette année-là que la justice confirme la condamnation de trois de ses asbl pour infraction à la loi réprimant l'incitation à la haine raciale<sup>6</sup>. Pour éviter de perdre sa dotation publique, le parti prend le nom de Vlaams Belang. Les années suivantes sont plus difficiles pour le parti. Après quinze années de croissance électorale quasi continue, le VB connaît un recul électoral marqué et régulier, recueillant un peu moins de 6 % aux élections européennes, fédérales, régionales et communautaires de 2014. Le ressac du parti est considérable et sa représentation parlementaire devient marginale.

Deux facteurs principaux permettent de comprendre ce recul historique du VB. Tout d'abord, le parti est marqué par de profondes divisions internes, principalement autour des personnes de Marie-Rose Morel et du président Franck Vanhecke, d'une part, et de Filip Dewinter et Gerolf Annemans de l'autre. Le principal enjeu qui divise le parti est la stratégie à adopter. Tandis que les premiers se présentent comme pragmatiques et défendent une déradicalisation et une normalisation du parti afin d'élargir l'assise électorale du VB et de lui permettre d'accéder au pouvoir, les seconds, plus radicaux, défendent le maintien d'une ligne dure. De ces tensions vives au sein du VB résulte un certain nombre de départs du parti, qui contribuent à l'affaiblir.

Le deuxième facteur est davantage lié au cordon sanitaire lui-même. Ainsi que l'a démontré Teun Pauwels<sup>7</sup>, une forme de fatigue électorale caractérise l'électorat du VB dans les années 2000 en conséquence du fossé qui se forme entre ses bonnes performances et son incapacité à exercer le pouvoir. La N-VA – parti nationaliste mobilisant dans ses discours les thèmes généralement propres à l'extrême droite que sont l'immigration et la sécurité intérieure – parvient à récupérer une part significative des électeurs du VB.

Il faut attendre le scrutin communal et provincial de 2018 pour que le VB revienne à l'avant-scène de la politique flamande. Plus encore, le parti amplifie son score élevé de 2018 lors des élections du 26 mai 2019 puisqu'il obtient 18,6 % des votes valablement exprimés en Flandre pour l'élection à la Chambre et 18,7 % des voix pour l'élection au Parlement flamand. Le VB redevient ainsi la deuxième formation politique flamande et conquiert même cette place à l'échelle du pays<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Rebaptisé « Parlement flamand » en 1996.

<sup>6</sup> Voir l'entretien avec Luc WALLEYN : « Une stratégie juridique », *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 111, 2020, p. 41-45.

<sup>7</sup> T. PAUWELS, « Explaining the strange Decline of the populist radical Right Vlaams Belang in Belgium: the Impact of permanent Opposition », *Acta Politica*, volume 46, n° 1, 2011, p. 60-82.

<sup>8</sup> Même si le terrain électoral du VB s'étendait à l'ensemble du pays alors que le PS n'avait pas déposé de listes en Flandre, le premier a recueilli un total de 810 177 voix pour l'élection à la Chambre tandis que le second en a obtenu 641 623.

## Le VB, un parti isolé mais pas marginal

Alors que le cordon sanitaire a permis d'expliquer – au moins en partie et pendant une période donnée – l'affaiblissement électoral du VB, peut-on considérer qu'il contribue aussi à limiter l'influence du VB sur les décisions politiques ?

Plusieurs approches permettent d'évaluer l'influence d'un parti en science politique. Une d'entre elles consiste à observer si les promesses électorales formulées par un parti sont traduites en décisions publiques ou non et, le cas échéant, à retracer le processus décisionnel ayant conduit à l'adoption de ces décisions pour repérer quels acteurs sont intervenus<sup>9</sup>. Cette approche offre l'avantage de cerner avec précision le rôle de différents acteurs, même lorsqu'ils partagent potentiellement un même point de vue idéologique. Autrement dit, peut-on observer qu'un certain nombre des promesses électorales du VB ont été traduites en décisions concrètes et le VB a-t-il exercé un rôle déterminant pour ce faire ?

Les résultats de l'application de l'approche par les promesses électorales au cas du VB indiquent que ce parti d'extrême droite parvient à exercer une influence sur les décisions politiques, même en période de faiblesse parlementaire (soit entre 2010 et 2019, avant qu'il ne retrouve un groupe fort de 18 sièges à la Chambre) et malgré le cordon sanitaire. En effet, on peut constater que, dans le secteur de la sécurité, particulièrement important aux yeux de ce parti, 13 % des promesses du VB formulées entre 2007 et 2014 ont été remplies, au moins partiellement, par les coalitions au pouvoir<sup>10</sup>. Néanmoins, cette influence demeure limitée.

D'abord en ce sens que presque aucune de ses promesses électorales n'a été traduite telle quelle en décision politique. Par exemple, alors que le VB souhaite supprimer la loi Lejeune qui organise le système de libération conditionnelle en Belgique, cette loi existe toujours, même si elle a été révisée, ces dernières années, dans un sens plus restrictif.

Ensuite parce que le VB ne parvient jamais à exercer une influence lorsqu'il est seul à défendre une position. Il en va ainsi, par exemple, de sa proposition visant à rétablir la peine de mort. Autrement dit, pour être effective, l'influence du parti d'extrême droite requiert que, concomitamment, d'autres partis défendent des positions semblables. Cela ne met cependant pas le VB dans une position de suiveur, bien au contraire. Généralement, ce parti cherche à imposer un débat sur un enjeu et à obtenir l'adhésion d'une partie de l'opinion publique, tandis que d'autres partis interviennent plus tard dans le processus, généralement lorsque le contexte permet de légitimer l'adoption de décisions parfois radicales. Ainsi, s'il a fallu attendre le démantèlement d'une cellule terroriste à Verviers le 15 janvier 2015 pour que soit initiée par le gouvernement Michel I (N-VA/MR/CD&V/Open VLD) une révision du code de la nationalité facilitant la déchéance de nationalité pour les terroristes, le VB plaidait déjà en ce sens depuis longtemps.

---

<sup>9</sup> Cette approche est connue sous l'appellation de « process tracing ». En Belgique, on relèvera que l'objet premier du CRISP est l'étude de la décision politique en Belgique et dans le cadre européen, ce qui implique notamment ce type de démarche, prenant en considération, entre autres, le poids, le rôle et le point de vue des acteurs collectifs.

<sup>10</sup> B. BIARD, *L'influence des partis populistes de droite radicale sur la fabrique des politiques publiques en démocratie*, thèse de doctorat présentée à l'Université catholique de Louvain, Mons, 2019, p. 269-320.

Enfin, il faut constater que le VB exerce une influence sur un nombre restreint de dossiers traitant généralement de thématiques qui constituent le cœur de son programme, à savoir l'identité flamande, l'immigration et la sécurité.

En conséquence de son isolement politique, c'est de manière indirecte que le VB exerce son influence. Concrètement, c'est au travers de l'opinion publique puis, *in fine*, des autres partis politiques que le VB fait entendre sa voix. Telle est particulièrement la situation à laquelle on peut assister depuis quelque temps. Ayant récupéré une partie des électeurs du parti d'extrême droite, la N-VA a mis nettement en avant ses positions dures sur les questions d'immigration et de sécurité. Piquée au vif par le retour de balancier entre les deux formations qu'a représenté le scrutin local d'octobre 2018, elle a refusé en décembre 2018 de signer le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » (dit Pacte de Marrakech) et a provoqué la chute du gouvernement Michel I. Cela n'a pas empêché le VB de lui reprendre à nouveau des milliers d'électeurs lors du scrutin législatif multiple de 2019.

## Une influence limitée... pour l'instant

Disposant jusqu'à récemment d'une faible représentation au sein des institutions publiques, le VB voyait sa capacité d'influence réduite. Le caractère limité de cette influence est aussi dû en grande partie au cordon sanitaire, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, celui-ci a contribué pendant plusieurs années à affaiblir électoralement le VB, épuisant son électorat, en tout cas pendant un certain temps. Ensuite, il a déforcé la stratégie de normalisation ou de dédramatisation souhaitée par une fraction du parti, puisqu'il rappelle constamment à l'électeur que c'est parce que le VB est un parti liberticide que le cordon sanitaire s'impose à lui. Enfin, étant donné l'image négative du parti d'extrême droite auprès d'une large partie de l'opinion, rompre le cordon sanitaire serait politiquement coûteux pour un parti traditionnel. Cela n'a toutefois pas empêché d'autres partis, de la N-VA au SP.A, de durcir certaines de leurs positions pour récupérer des électeurs perdus au profit du VB, avec un succès cependant très relatif.

Vu l'importance du cordon sanitaire, il a fallu, pour que l'électorat flamand se tourne à nouveau vers le VB, que soit développée par le nouveau leader du parti, Tom Van Grieken, une stratégie de normalisation claire et acceptée par tout le parti, que celui-ci affiche sa volonté ferme d'exercer le pouvoir, et sans doute aussi que la N-VA participe au pouvoir fédéral d'une manière jugée négativement par une partie de la population.

L'influence que le VB peut exercer, même de manière indirecte et de façon limitée, comporte néanmoins des conséquences non négligeables. En effet, alors que le VB tente de se normaliser pour s'imposer comme premier parti de Flandre et pour faire sauter le cordon sanitaire, une tendance européenne à la radicalisation de partis traditionnels – généralement de centre-droite mais parfois aussi de centre-gauche – est observée. En Belgique, la N-VA semble confirmer cette tendance. L'enjeu pour ces formations est de récupérer l'électorat des partis d'extrême droite. Dès lors, des propositions jusqu'alors considérées comme inacceptables par des formations traditionnelles en raison de leur radicalisme peuvent être défendues par des partis qui ne sont pas réputés d'extrême droite et qui peuvent occuper des places de choix au sein des structures institutionnelles. Le Fidesz en Hongrie, le PiS en Pologne ou encore le Smer-SD en Slovaquie sont autant d'exemples de partis traditionnels (de droite pour les deux premiers, de centre-gauche pour le troisième) occupant le pouvoir depuis plusieurs années et qui ont intégré dans

leur propre rhétorique les arguments de l'extrême droite. Plus encore, ce sont des pans entiers des programmes électoraux de partis d'extrême droite qui sont parfois mis en œuvre par ces formations. Les partis d'extrême droite peuvent alors disparaître du paysage politique, comme c'est le cas en Pologne ou en Slovaquie, sans pour autant que les idées qu'ils véhiculent soient abandonnées, bien au contraire.

Bien que limitée, l'influence du VB sur les décisions politiques est indéniable, et cela malgré le cordon sanitaire. Grâce à son succès du 26 mai 2019, le VB a renforcé sa capacité d'influence, notamment en décrochant ou en retrouvant certains postes stratégiques, tels que la présidence de la commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Affaires publiques de la Chambre, ou des postes d'administrateur au sein de plusieurs structures publiques comme la VRT. Alors que le parti d'extrême droite n'est pas formellement au pouvoir, son impact pour les citoyens est déjà perceptible. Et vu le contexte actuel, il est probable que cet impact aille plutôt en s'accroissant...

Cet article a été publié dans : *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 111, mars 2020, pages 10-13.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Benjamin BIARD, « Le Vlaams Belang, un parti d'influence », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1<sup>er</sup> mars 2020, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).